

investisseurs européens se tourne vers l'Europe elle-même, afin de permettre aux compagnies de mieux se positionner en vue du marché unique.

Les pays d'Europe occidentale non membres de la CE (qui pour la plupart font partie de l'AELE) reconnaissent de plus en plus la nécessité de s'entendre en vue d'une action commune en prévision du marché unique et de l'Europe de 1992. A titre de membres de l'Association européenne de libre-échange, ces pays (la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Islande, l'Autriche et la Suisse) appliquent le libre-échange entre eux et avec les pays de la Communauté en ce qui a trait aux biens industriels. Ils craignent de plus en plus toutefois d'être exclus de la libéralisation non tarifaire prévue dans le marché unique et ils prennent les dispositions nécessaires pour aligner leurs réglementations sur celles de la Communauté et pour établir et resserrer leurs liens institutionnels. La Suède et la Norvège façonnent leur législation commerciale à l'image de celle de la CE et favorisent un renforcement des pouvoirs du Secrétariat de l'AELE pour faciliter les négociations avec Bruxelles. La Finlande et la Suisse pour leur part s'opposent à des liens institutionnels plus étroits, par crainte surtout de compromettre leur neutralité, même si l'Autriche, elle aussi un pays neutre en vertu du traité de paix de 1955, envisage activement d'adhérer à la CE à condition de pouvoir régler la dimension politique; quant à la Norvège, elle compte présenter une nouvelle demande d'adhésion si elle parvient à établir un consensus national sur la question. Comme membre de l'OTAN, la Norvège participe activement aux discussions sur l'acquisition de matériel de défense en Europe, mais les pays neutres sont exclus de cette coopération, sauf s'ils créent des sociétés en participation ou d'autres formes d'association dans les pays de la CE.

Les stratégies industrielles menées par les Européens sont en parallèle à celles adoptées par les Américains et les Japonais. Depuis quelques années, les entreprises japonaises implantent des usines en Europe, notamment en Grande-Bretagne, pour desservir les marchés de la Communauté, bien que certains pays de la CE appliquent des règles restrictives d'origine pour limiter l'accès à leur marché. C'est pourquoi elles orientent de plus en plus leurs investissements vers des pays comme l'Espagne et l'Italie méridionale, avec l'appui d'institutions financières japonaises qui, comme la Banque de Tokyo, leur consentent des prêts de faveur et des subventions d'établissement.

L'industrie américaine est déjà bien représentée en Europe grâce à des implantations et à des acquisitions remontant aux années 60 et dans certains cas bien avant. Ces filiales sont généralement considérées comme des entreprises européennes à part entière et c'est pour cela qu'elles s'attendent à tirer parti du marché unique. Certaines compagnies, comme Allied Signal et Martin Marietta, comptent intensifier leur présence en Europe par de nouveaux